



Information destinée aux femmes enceintes sur la possibilité de recourir, à leur demande, au dépistage prénatal de la trisomie 21

Mis à jour le 28/06/2012 par SFR



Il s'agit d'une fiche élaborée dans le cadre des travaux de la Commission Nationale de l'Echographie Obstétricale et Fœtale, conçue conjointement par le CNGOF (Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français), le CFEF (Collège Français d'Echographie Fœtale), la SFR (Société Française de Radiologie), la FNMR (Fédération nationale des médecins radiologues) et le CNSF (Collège National des Sages-Femmes).

Ce document est destiné à toutes les femmes enceintes, il a été élaboré dans le but d'expliquer le dépistage individuel de la trisomie 21 tel qu'il est actuellement possible de le réaliser.

[Télécharger le document \(.pdf\)](#)